

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 61 (1969)
Heft: 9

Artikel: Les rédacteurs changent, la "Revue" continue
Autor: Möri, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385551>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

61^e année

Septembre

N° 9

Les rédacteurs changent, la «Revue» continue

Par *Jean Möri*

Sous ce titre évocateur, le nouveau rédacteur de la *Revue syndicale suisse* prenait officiellement congé de son valeureux prédécesseur au seuil de la retraite, dans le numéro de janvier 1947.



Ving-trois ans se sont écoulés depuis lors et la retraite a sonné depuis deux ans déjà pour le nouveau d'alors. A vrai dire, le problème de la succession, facile à résoudre, a été compliqué par le

destin, ingénieux également quand il s'agit de contrecarrer les intentions des hommes.

Durant cette période transitoire, une entente générale put se faire entre les principaux intéressés de la Suisse romande, membres du Comité syndical.

Si bien que, par acclamation, Guido Nobel fut désigné en qualité de secrétaire de langue française de l'Union syndicale suisse, sur proposition du comité directeur et avec l'approbation des Romands. Ce qui est essentiel.

Guido Nobel entre en fonction le 1er octobre prochain.

Esquissons brièvement le *curriculum vitae* du nouveau secrétaire, et du rédacteur de la *Revue syndicale suisse*, puisque cette fonction constitue le complément de la première.

La personnalité déjà fort connue de Guido Nobel, ses états de service, intéressent certainement les membres des fédérations, affiliées à l'USS, mais tout autant les lecteurs de notre revue, les représentants des autorités et les comités des différentes organisations dans lesquelles l'Union syndicale déploie son activité.

D'origine saint-galloise, Guido Nobel est né le 16 septembre 1922. Il est marié, père de deux enfants et grand-père de quatre petits-enfants. Il suivit les écoles primaires et secondaires à La Chaux-de-Fonds, comme ses deux prédécesseurs de langue française. Mais c'est à Bienne qu'il fit l'apprentissage de boîtier et exerça le métier durant deux ans. Puis il passa aux CFF, fit l'apprentissage de conducteur et roula à ce titre une dizaine d'années, pour terminer ces activités ferroviaires en qualité de chef de train.

En octobre 1953, Guido Nobel est appelé au poste de secrétaire de la section FCTA pour la région Bienne-Seeland-Jura. Il présida d'autre part le Cartel syndical et une grande coopérative d'habitation de la Ville de l'avenir. Enfin, en 1961, c'est l'Union PTT qui fit appel à ses compétences, accrues encore par ses dons de polyglotte.

Ses activités politiques méritent également d'être mentionnées. Il siégea successivement au Conseil législatif, puis, à temps partiel, au Conseil exécutif de la ville de Bienne. Elu au Grand Conseil du canton de Berne, il fut même élu à la présidence pour la législature précédente.

Toutes ces activités le prédestinaient à assumer la tâche de secrétaire de langue française de l'Union syndicale suisse. Guido Nobel a servi en effet avec succès aussi bien dans une section syndicale à l'éventail professionnel aussi étendu que la FCTA que dans une fédération syndicale connue pour son dynamisme et même dans un cartel local. Il fit d'autre part connaissance étroite avec de nombreuses fédérations affiliées en sa qualité d'interprète dans les congrès. A ce dernier titre, il officia également à la Commission syndicale et dans nos congrès. Il est par conséquent déjà bien introduit dans les activités syndicales faîtières.

Les travailleurs en général – même ceux qui rechignent devant le devoir de solidarité – mais surtout les syndiqués conscients qui constituent la force vive du mouvement syndical et supportent les espoirs du monde auront sans doute à se féliciter de cette heureuse succession. Souhaitons au nouveau secrétaire de l'USS et à notre nouveau rédacteur une activité fructueuse dans l'intérêt de la communauté syndicale solidaire et progressiste.

Il me reste à prendre congé de mes lecteurs, à remercier très vivement tous ceux qui m'ont facilité la tâche. Mes excellents collaborateurs d'abord, la secrétaire diligente et attentive qui sut déchiffrer mes brouillons et en faire des manuscrits présentables, mes dévoués confrères typos et correcteurs de l'Unionsdruckerei dont la vigilance m'a sans doute évité des impairs, ainsi que mes lecteurs indulgents, ont droit à ma grande reconnaissance.

Les rédacteurs changent, la *Revue* continue.

La Conférence internationale du travail en 1969

Par *Raymond Goosse*

En jetant un bref regard en arrière, on peut dire que le déroulement de la 53e session (1969) de la Conférence internationale du travail aura été marquée par deux événements que l'on peut qualifier d'exceptionnels dans la vie d'une organisation internationale telle que l'OIT. Il s'agit du 50e anniversaire de la création de l'OIT et, par la même occasion, l'élévation à la présidence de la conférence d'un représentant des travailleurs, en l'occurrence notre ami Jean Möri, président de longue date du Groupe des travailleurs du conseil d'administration du BIT et délégué travailleur de la Suisse à la conférence.

Le cinquantenaire de l'OIT

Les cérémonies, d'un niveau très élevé, marquant le 50e anniversaire de la création de l'OIT ont été suivies avec déférence par approximativement 1400 délégués gouvernementaux, employeurs et travailleurs provenant de plus de cent États membres.

Les manifestations variées qui avaient été prévues pour célébrer cet événement, unique parmi les organisations internationales, s'étaient étalées sur toute la durée de la conférence. On peut dire que le point culminant des festivités commémoratives fut le discours magistral prononcé par le Pape Paul VI et la session académique du 18 juin commémorant le cinquantenaire. Des personnalités éminentes dont l'autorité dans les domaines politique et spirituel n'est plus à démon-